



Madame, Monsieur

VOUS AVEZ ETE ADMIS EN LICENCE PROFESSIONNELLE :

Vous devez impérativement **confirmer votre admission ou démission** sur l'application e-candidat (<https://ecandidat.univ-lyon1.fr/>) et ce même si vous n'avez pas encore de contrat en alternance

Votre admission définitive est conditionnée :

- à l'obtention de votre BAC+2 (ou équivalent),
- à la signature d'un contrat en alternance en adéquation avec la formation envisagée (validation par le responsable)
- et dans la limite des places fixées par l'accréditation du ministère conformément à l'arrêté du 6 décembre 2019.

Vous devez dès à présent rechercher une entreprise pour votre contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Vous trouverez en ligne les informations relatives à ces deux types de contrat :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/>

Vous pouvez télécharger le calendrier de l'alternance et la plaquette de votre formation sur le site de l'IUT LYON 1 : <https://iut.univ-lyon1.fr/lp>

Vous recevrez ultérieurement (courant avril) par mail (**vérifiez vos spam**) des documents à destination des entreprises (tarifs, notices et documents) soit par le responsable de la formation, soit par le service Formation Continue de l'IUT Lyon 1 (FARE) mais également par nos partenaires en charge de la gestion des contrats en alternance selon la formation.

STAGIAIRES DE FORMATION CONTINUE :

Les stagiaires de formation continue (financement pôle emploi, Transition Pro, etc) ne sont pas concernés par la recherche d'une alternance et recevront par mail les instructions et les documents à remplir.

RENSEIGNEMENTS :

Pour toutes informations complémentaires sur les **aspects administratifs**, vous pouvez contacter le service FARE (iut.fare@univ-lyon1.fr) FARE site Doua : 04 72 69 20 11 / FARE site gratte-ciel : 04 72 65 53 65.

Pour **tous renseignements pédagogiques**, vous trouverez les coordonnées du responsable pédagogique via le lien : <https://iut.univ-lyon1.fr/lp>

Le service FARE sera fermé pendant la période d'été du 25 juillet 2022 au 19 août 2022

En souhaitant vous compter parmi nos effectifs à la prochaine rentrée

IUT Lyon 1 - Site de Villeurbanne Doua/Bourg en Bresse – Service Formation Alternance, Relations Entreprises (FARE)
1, rue de la Technologie - 69622 Villeurbanne cedex - Tél : 04 72 69 20 11 - <http://iut.univ-lyon1.fr>

IUT Lyon 1 – Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - Service Formation Alternance et Relations Entreprises (FARE)
17, rue de France - 69627 Villeurbanne Cedex, France – Tél : 04 72 65 53 65 - <http://iut.univ-lyon1.fr>